

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-536 DU 04 OCTOBRE 2006

Chargeant Monsieur Bio Gounou Idrissou SINA Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, de l'intérim de Monsieur Emmanuel TIANDO, Ministre du Travail et de la Fonction Publique pour compter du samedi 30 septembre 2006.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la loi N° 090-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret N° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le Décret N° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- VU le décret N° 2006-521 du 15 septembre 2006 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 15 septembre 2006.

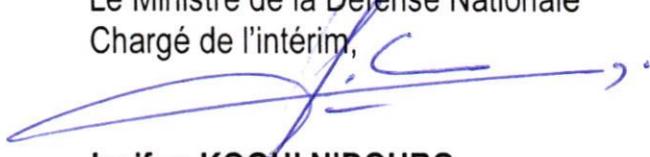
DECRETE

Article 1^{er}: Pour compter du samedi 30 septembre 2006, Monsieur **Bio Gounou Idrissou SINA**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, est chargé de l'intérim de Monsieur **Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 octobre 2006

Pr . le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre de la Défense Nationale
Chargé de l'intérim,


Issifou KOGUI N'DOURO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 HCJ 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDEF 2 MRAI 2 MTFP 2 SGG 4 Autres Ministères 18
Départements 6 JORB 1